

**78EME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTE (OMS)**

GENÈVE, DU 19 AU 27 MAI 2025

**DECLARATION DU BURUNDI SUR LE POINT 26 RELATIVE AUX QUESTIONS
SOUMISES POUR INFORMATION CONTENUS DANS LE PILIER 4 “UNE OMS
PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE APPORTANT UN MEILLEUR SOUTIEN AUX
PAYS”**

**Monsieur le Président,
Excellences les Ministres,
Mesdames, Messieurs
Distingués Délégués,**

1. Le Burundi a l'honneur de prendre la parole au nom des États Membres de la Région Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé.
2. Nous remercions le Directeur général pour les rapports détaillés présentés sous les points 21 à 28 de l'ordre du jour, qui témoignent de l'engagement de l'OMS à renforcer son efficacité, sa transparence et sa gouvernance.
3. Nous saluons les efforts déployés pour améliorer la gestion financière de l'Organisation. Toutefois, nous exprimons notre préoccupation concernant le niveau de financement prévisible et flexible, qui demeure insuffisant pour répondre aux priorités sanitaires de notre Région. Nous appelons à une mobilisation accrue des ressources, notamment par l'élargissement de la base des contributeurs et l'exploration de mécanismes de financement innovants, afin de garantir une OMS dotée des moyens nécessaires pour soutenir efficacement les pays.
4. Nous prenons note des rapports du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes. Nous encourageons le Secrétariat à poursuivre les efforts visant à améliorer la transparence, la reddition de comptes et la gestion des risques, éléments essentiels pour renforcer la confiance des États Membres et des partenaires.
5. Nous accueillons favorablement le rapport annuel sur les ressources humaines et les propositions d'amendements au Statut et au Règlement du personnel. Nous soulignons l'importance de promouvoir la diversité géographique et l'équilibre entre les sexes au sein du personnel de l'OMS, en veillant à une représentation équitable des pays de la Région Afrique à tous les niveaux.
6. Nous soutenons les mesures prises pour prévenir l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels et encourageons la mise en œuvre rigoureuse des politiques y afférentes. Nous prenons également note des stratégies ou plans d'action mondiaux arrivant à expiration et appelons à leur évaluation en vue de leur renouvellement ou de leur adaptation aux contextes actuels.
7. Nous prenons acte de la décision de l'Indonésie de rejoindre la Région du Pacifique occidental. Nous exprimons notre solidarité avec nos collègues de la Région de l'Asie du Sud-Est et souhaitons à l'Indonésie une transition harmonieuse.

8. Nous reconnaissons l'importance des partenariats stratégiques de l'OMS avec d'autres organisations intergouvernementales. Nous encourageons l'OMS à poursuivre ces collaborations tout en veillant à ce qu'elles soient alignées sur les priorités des États Membres, notamment ceux de la Région Afrique.
9. Nous saluons les efforts de l'OMS pour renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales. Une telle coopération est essentielle pour aborder les déterminants sociaux de la santé et progresser vers les Objectifs de développement durable.
10. Nous prenons note des rapports de situation présentés et encourageons le Secrétariat à continuer de fournir des informations actualisées et pertinentes pour orienter nos décisions et actions.
11. En conclusion, les États Membres de la Région Afrique réitèrent leur engagement à travailler en étroite collaboration avec l'OMS pour renforcer la gouvernance, la transparence et l'efficacité de l'Organisation, afin de mieux répondre aux besoins sanitaires de nos populations.
12. Je vous remercie.